



Droits de Separation et divorce

Par **phil26**, le **03/08/2015** à **08:29**

Bonjour,rrnJe suis marié depuis 16 ans, nous avons fais construire il y a 13 ans. Nous avons 3 enfants de 14 ans 14 ans et 16 ans.rrnJ'ai découvert qu'elle avais un amant depuis 3 mois, elle vit la journée à la maison et découche tous les soirs, chez lui depuis 15 jours.rrnQue puis-je faire ? elle ne veut pas vendre la maison et ne veut pas divorcer pour l'instant. Elle veut qu'on s'arrange comme ça, elle voudrait vivre en colocation comme ces 15 derniers jours.rrnPour moi c'est invivable, elle est partie en vacances avec les enfants et son amant pendant une semaines, elle ne veut pas fermer les comptes, la belle vie.rrnElle est assistante maternelle. "Puis-je la mettre dehors ? J'ai peur que son amant vienne à la maison pendant mon absence. Que faire ?rrnMerci,rrnCordialement.

Par **cocotte1003**, le **03/08/2015** à **08:52**

Bonjour, non vous ne pouvez pas la mettre dehors, elle est chez elle autant que vous. Elle ne veut pas.....' et vous que voulez vous, cordialement

Par **Tisuisse**, le **03/08/2015** à **09:51**

Bonjour,rrnVous pouvez toujours intenter une action en demande de divorce auprès du JAF et demander, en attendant le jugement, la séparation de corps donc des domiciles séparés.rrnEnsuite, vous demandez aussi, auprès du juge du TGI de sortir de l'indivision et la mise en vente judiciaire de votre maison.